



## **UMR 8586 en lutte**

[www.prodig.cnrs.fr](http://www.prodig.cnrs.fr)

**Nous chercheurs, doctorants, ingénieurs, enseignants-chercheurs, techniciens, personnels administratifs de la recherche du laboratoire PRODIG UMR 8586 multitutelle : CNRS - Paris1- Paris IV - Paris 7 - EPHE, pleinement solidaires avec le mouvement actuel de contestation des réformes qui touchent la recherche et l'enseignement supérieur,**

**Déclarons notre Laboratoire en lutte pour sauvegarder une université où la recherche et l'enseignement restent complémentaires, afin d'offrir un enseignement de qualité aux étudiants et de promouvoir une recherche responsable.**

**Nous luttons contre le démantèlement des structures de la recherche – composante essentielle de l'Université.**

**Nous luttons contre la loi LRU qui marque une rupture avec les principes de fonctionnement démocratique de l'Université.**

**Nous réaffirmons le caractère indispensable de la tutelle institutionnelle du CNRS pour notre laboratoire et nous exigeons l'abandon de toute politique de désassociation entre EPST et universités et donc le maintien des Unités Mixtes de Recherche avec leurs tutelles multiples.**

**Nous luttons contre une réforme qui :**

- **transforme les chercheurs en gestionnaires de projets de recherche dont les thématiques sont dictées par le Ministère et dont la durée de vie est trop courte pour donner des résultats valables - au détriment de la recherche fondamentale**
- **transforme les universités en prestataires de services de formation pour le marché de l'emploi, au mépris des missions de transmission des savoirs**
- **amène les étudiants à payer des droits d'inscription de plus en plus élevés pour permettre à l'université de fonctionner dans son autonomie au détriment de leur liberté d'accéder aux facultés de leurs choix.**

**Nous luttons pour le retrait total et immédiat de l'ensemble de la loi LRU et l'abandon de tous les projets de décrets, notamment :**

- **le décret dénaturant le statut des enseignants-chercheurs ;**
- **la réforme de la formation et du recrutement des enseignants du 1er et 2nd degrés (masterisation des concours) ;**
- **le contrat doctoral.**

**Nous luttons pour la restitution des postes supprimés, la résorption de la précarité chez les enseignants, les chercheurs, les BIATOSS et ITA par un plan pluriannuel de création de postes ; la titularisation des personnels contractuels.**

**Nous luttons pour l'arrêt du démantèlement des organismes de recherche, notamment du CNRS et de l'IRD ; l'abandon de leur transformation en agences de moyens et le rétablissement de leur fonction d'opérateurs de recherche ; le reversement des moyens de l'AIRD et de l'ANR aux organismes de recherche.**

**Nous réclamons une large consultation de tous les personnels universitaires et scientifiques ainsi que des étudiants afin d'élaborer un nouveau projet d'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur qui garantisse l'indépendance nécessaire pour le travail d'enseignement, de recherche et de transmission du savoir.**

**La motion est adoptée par 56 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, sur 22 présents et 34 procurations par l'UMR 8586 réunie en assemblée générale exceptionnelle, le 25 février 2009 à 16h.**